

#MeTooGay : vers une réintégration de l'élus PCF après le classement de l'enquête

Par Le Figaro avec AFP

Publié à l'instant

▶ Écouter cet article ⓘ

00:00/02:39 🔊



Le Parti communiste avait demandé à Maxime Cochard et son compagnon «de se mettre en retrait de toutes leurs responsabilités du PCF Paris». DENIS CHARLET / AFP

L'organe de médiation du Parti communiste a préconisé mardi 28 juin la réintégration de l'élus parisien Maxime Cochard après le classement sans suite de l'enquête sur le suicide d'un étudiant qui l'accusait de viol et dont le témoignage avait déclenché un mouvement #MeTooGay.

«Il n'y a donc plus de poursuite pénale contre les mis en cause. Rien ne s'oppose dans nos statuts à cette réintégration. Ils doivent donc l'être», recommande la Commission nationale de médiation et de règlement des conflits du PCF dans un avis dont l'AFP a eu copie. Le 21 janvier 2021 sur Twitter, Guillaume T., 20 ans, avait accusé de viol Maxime Cochard, alors élu PCF au Conseil de Paris, et le compagnon de ce dernier, Victor Laby, également adhérent du PCF.

Retrouvé mort, pendu

L'élu avait contesté ces accusations, qui avaient ensuite suscité des centaines d'autres messages sur les violences sexuelles chez les homosexuels. Le Parti communiste avait alors demandé à Maxime Cochard et son compagnon *«de se mettre en retrait de toutes leurs responsabilités du PCF Paris»*, et à Maxime Cochard de faire de même vis-à-vis du Conseil de Paris. Le 9 février 2021, Guillaume T. était retrouvé mort, pendu dans sa chambre du campus de Nanterre (Hauts-de-Seine), entraînant le dépôt d'une *«plainte contre X pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner»*. L'enquête a été classée sans suite le 3 mai 2022.

Mais jusqu'à ce classement, *«Victor Laby et Maxime Cochard n'ont pas appliqué la demande de retrait, suscitant ainsi un climat de division au sein du parti»*, et ont *«tenu des propos, notamment sur les réseaux sociaux, inadmissibles»*, déplore la commission de médiation. *«Cette période a alimenté des conflits profonds, accompagnés de propos aussi insultants que violents»*, déplore encore la commission, qui invite la fédération parisienne et le groupe des élus parisiens du PCF à réintégrer d'ici fin juillet Victor Laby et Maxime Cochard grâce à un *«processus de dialogue»*.

«On va se plier à cette décision et on souhaite la respecter intégralement», a réagi Maxime Cochard, contacté par l'AFP. L'élu parisien et son compagnon disent vouloir *«repandre le cours de (leurs) vies»* après cette *«épreuve terrible»*. *«Il faut qu'on ait une médiation»* pour réussir cette réintégration, a réagi de son côté Nicolas Bonnet-Oulaldj, chef des élus communistes au Conseil de Paris, qui prévient Maxime Cochard sur son *«utilisation des réseaux sociaux»*. *«L'avis de la commission n'est qu'un avis»*, a réagi le secrétaire de la fédération de Paris, Adrien Tiberti, pour qui la réintégration est *«moins évidente»* car *«il reste beaucoup d'interrogations sur le comportement des deux concernés.»*